ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conditions de travail

Question écrite n° 19258

Texte de la question

Selon le Bureau international du travail, les agressions et harcèlements sexuels sur lieu de travail sont plus fréquents en France qu'ailleurs. Selon cette étude, 11,2 % des hommes et 8,9 % des femmes déclarent avoir été agressés au cours de l'année antérieure et cette situation s'aggrave dans certaines professions : chauffeurs de taxi, personnel des services de santé, enseignants, assistantes sociales... Enfin, 19,8 % des femmes se plaignent d'avoir été harcelées sexuellement, toujours durant l'année antérieure, soit le plus fort taux mondial. A la lumière de cette étude, M. Odile Saugues souhaite connaître les actions d'information mais aussi les initiatives réglementaires que Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité compte engager pour lutter contre la violence sur le lieu de travail.

Données clés

Auteur : Mme Odile Saugues
Circonscription : Puy-de-Dôme (1re circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 19258
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : emploi et solidarité
Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 septembre 1998, page 5151